

**2M ingénierie Consulting**

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 1000 €

38 avenue de Flandre 75019 PARIS

RCS Paris 830605317

(la « Société »)

---

# PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

---

**Le 17/12/2024**

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

---

# Décisions

---

## Décision 1

Il est pris acte par les Associés du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au BAT A ETG 2 APT 24 185 QUAI DE VALMY 75010 Paris, en remplacement de l'ancien siège social, situé au 38 avenue de Flandre 75019 PARIS à compter du 17/12/2024.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 3 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

---

**Mickaël Meunier, associé(e)**

